

Décision

Générale

colonial

Décision n° 203 Décisions concernant les Ministères.

n° 203

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 février 1966

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro
1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1er février 1966, à démission de son emploi offerte par M. Voussof Hassan Ali, éboueur, en Services à la Voirie de Djibouti (poste budgétaire 185). M. Youssouf Hassan Ali percevra une indemnité. correspondant à: — cinquante-quatre jours de salaire au titre d'indemnité de licenciement pour les services accomplis pendant la période du 1958 au 31 janvier 1966; — dix jours et demi de salaire au titre de congé payé pour la période du 1er août 1965 au 31 janvier 1966 (dont un jour et demi de bonification pour ancienneté).